

Djezzy, Ooredoo et Mobilis promettent un meilleur débit Internet les semaines à venir

Les trois opérateurs de la téléphonie mobile Djezzy, Ooredoo et Mobilis s'engagent à améliorer les semaines à venir, d'une manière palpable la qualité de l'Internet mobile .

Interrogés par l'agence de presse APS, les représentants des trois compagnies ont affirmé que la décision ministère de la Poste et des Télécommunications relative à la libération de nouvelles fréquences internet qui seront mises à leur disposition, aura un impact sensible sur la qualité du débit internet mobile.

Le PDG de Mobilis, Billal Mekid a indiqué à l'APS que la libération de nouvelles fréquences au profit des opérateurs de téléphonie mobile permettrait à ces derniers d'améliorer le niveau de leurs prestations en un temps record. '' Les décisions annoncées hier par le ministre nous permettront d'augmenter sensiblement la qualité des prestations offertes à nos clients et celle de leurs communications ».

De son côté, le PDG de Djezzy, Matthieu Galvani s'est félicité de la réunion tenue mardi avec le ministre de la Poste et des télécommunications, et qui a permis selon lui, d'aborder avec les opérateurs de téléphonie mobiles les voies et les moyens susceptibles de régler le problème du débit internet en Algérie.

Pour sa part, le chargé d'affaires de l'opérateur « Ooredoo », Mohamed Tewfik Dhouakh a qualifié cette décision de « pas très positif », qui permettra à son entreprise de présenter ses meilleurs offres, ajoutant que « la volonté d'améliorer les prestations est en, elle-même, louable ».

L'annonce par le ministre d'allouer de nouvelles fréquences permettra à « Ooredoo » d'intervenir rapidement pour améliorer sensiblement le débit internet, a-t-il dit.

Le ministre avait annoncé « la libération d'une bande du spectre de fréquences en coordination avec les différentes parties concernées, laquelle constitue une ressource rare et précieuse, en vue de la mettre à la disposition des opérateurs et leur permettre d'améliorer les prestations à travers une coordination étroite avec l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications ».